



KPMG RDC SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Bld du 30 juin N°14
Imm BCDC 7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa I
République Démocratique du Congo

Téléphone : (243) 82 85 049 87
e-mail : cd-contact@kpmg.cd

NIM/SB/EM/TF/AUDIT/034/KPMG/31 mars 2026

EQUITY BCDC S.A.

Rapport du Commissaire aux comptes au Conseil d'administration

(Article 715 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique)

Exercice clos le 31 décembre 2025

EQUITY BCDC S.A..
15, Boulevard du 30 Juin
Kinshasa - Gombe
Ce rapport contient 10 pages
L'annexe comprend 23 pages

EQUITY BCDC S.A.
Siège social : 15, Boulevard du 30 Juin
Kinshasa – Gombe
RDC

Capital social : CDF 10 448 107 300

Rapport du Commissaire aux comptes au Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes établi en application de l'article 715 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'administration de EQUITY BCDC S.A.,

Nous vous présentons notre rapport établi conformément aux dispositions de l'article 715 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE destiné à vous informer des résultats des contrôles que nous avons effectués sur le projet des états financiers de synthèse de la banque EQUITY BCDC S.A., ci-après la « Banque » pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ci-annexé.

Le Conseil d'administration a la responsabilité d'établir et d'arrêter les états financiers de synthèse de la Banque.

Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- Les contrôles et vérifications effectués sur le projet des états financiers de synthèse tels qu'ils sont joints en annexe au présent rapport avant leur arrêté par le Conseil d'administration ;
- Les observations sur le contrôle du projet des états financiers de synthèse ;
- Les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- La conclusion à laquelle conduisent les observations et éventuelles rectifications évoquées ci-avant.

1 Projets d'états financiers de synthèse

Le projet d'états financiers de synthèse soumis à votre examen et présenté en annexe du présent rapport fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous, (en millions de francs congolais) :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
• Total du bilan	11 920 084	14 393 002
• Total des capitaux propres	1 575 662	1 534 898
• Produit Net Bancaire	1 182 781	1 082 302
• Résultat net - bénéfice	370 311	341 781

Ce projet d'états financiers a été préparé et présenté, à l'exception de la réévaluation des immobilisations corporelles décrite au point 2.3 des notes annexes, selon la méthode conventionnelle du coût historique présentée conformément aux principes comptables généralement acceptés en République Démocratique du Congo, aux instructions de la Banque Centrale du Congo et au Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC).

2. Etendue de nos travaux

Nos travaux de commissariat aux comptes ont comporté toutes les diligences nécessaires à l'expression d'une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des états financiers de synthèse conformément aux normes internationales d'audit (normes ISA) telles que prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et de l'instruction N° 19 de la Banque Centrale du Congo (BCC) relative à l'exercice des fonctions de commissaire aux comptes des établissements de crédit et des institutions de microfinance.

En particulier, nous avons réalisé les contrôles et vérifications suivants :

- prise de connaissance des changements intervenus au cours de l'exercice concernant l'activité, l'organisation générale, le cadre juridique et l'environnement économique et financier de la Banque ;
- appréciation globale du système de contrôle interne (fonctionnement des organes sociaux, dispositif de gestion des risques et respect de la réglementation prudentielle) dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'anomalies dans les états financiers et, d'autre part, de déterminer le calendrier, la nature et l'étendue des travaux à effectuer sur les états financiers ;
- appréciation des dispositifs de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la prolifération ainsi que la sécurité informatique ;
- exécution du programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'anomalies dans chaque compte et groupe de comptes ;
- appréciation de la conformité des principes comptables appliqués avec les instructions et les règles du Guide Comptable des Etablissements de Crédit de la Banque Centrale du Congo ;
- assistance aux inventaires physiques des encaisses ;
- demande de confirmation directe de soldes auprès de tiers avec lesquels la Banque est en relation, à savoir les banques et correspondants et une sélection des avocats ;

- appréciation de la fiabilité, l'intégrité et la sécurité du système de traitement de l'information comptable et financière ;
- vérification du respect des autres obligations légales et réglementaires ;
- revue des événements postérieurs à la date de clôture et de la traduction de leur incidence sur les états financiers de la Banque ;
- vérification de la concordance du projet d'états financiers de synthèse avec la comptabilité générale de la Banque ;
- appréciation de la cohérence globale du projet d'états financiers de synthèse de la Banque.

Par ailleurs, nous avons vérifié qu'il n'existe pas de situation de nature à affecter notre indépendance ni celle de nos collaborateurs et associés dans l'accomplissement de notre mandat en application du Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit conformément au Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

3. Observations sur le contrôle du projet d'états financiers

3.1 Points en suspens

A la date de ce rapport, les informations nécessaires à la mise en œuvre des diligences ci-dessous sont toujours en cours de réalisation et d'obtention, il s'agit notamment de certaines réponses aux lettres de demande de confirmations des soldes adressées aux banques correspondantes (Citibank, Unicredito Italiano et Bank Of China) ;

Par conséquent, nous avons réalisé des procédures alternatives et n'avons pas relevé d'anomalie significative. Nous réaliserons le suivi jusqu'à la signature de notre rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale.

3.2 Résultats de nos travaux

Le projet d'états financiers de synthèse de la Banque, appelle, de notre part, les observations suivantes :

- Les ajustements d'audit comptabilisés

(Montants en millions de CDF)

N°	Description de l'anomalie	Type d'anomalie	Comptes	Impact bilan		Impact résultat	
				Débit	(Crédit)	Débit	(Crédit)
1	Non radiation des crédits compromis	Factuelle	Crédits en souffrance		66 333		
			Provision pour créance douteuses	66 333			
			Reprise des provisions sur créances douteuses				66 333
			Pertes sur créances irrécouvrables			66 333	
Impact résultat avant IBP							

- Les ajustements d'audit non comptabilisés

N°	Description de l'anomalie	Type d'anomalie	Comptes	Impact bilan		Impact résultat	
				Débit	(Crédit)	Débit	(Crédit)
1	Dépréciation des opérations en suspens	Factuelle	Divers actifs		6 672		
			Dotations aux provisions pour risques et charges			6 672	
Impact résultat avant IBP - perte						6 672	

Les ajustements d'audit comptabilisés et non comptabilisés tels mentionnés ci-dessus n'ont pas d'impact sur les ratios prudentiels communiqués par la Banque à la Banque Centrale du Congo en date du 7 janvier 2026 et fondés sur les comptes 2025 non encore arrêtés. Nos travaux relatifs aux ratios prudentiels sont en cours à la date d'émission de ce rapport et les résultats seront détaillés dans notre rapport spécifique sur le respect de la réglementation conformément à l'instruction N° 19 de la BCC.

3.2. Observations relatives au contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux instructions de la Banque Centrale du Congo et aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif, conformément aux normes internationales d'audit, telles que prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, de nous aider à déterminer le calendrier, la nature et l'étendue de nos vérifications sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Elle ne saurait donc être assimilée à une étude approfondie de l'organisation et n'a donc pas mis nécessairement en évidence toutes les faiblesses éventuelles de l'organisation actuelle de la Banque.

Cette revue succincte nous a permis cependant de formuler certaines recommandations visant à l'amélioration des procédures et au renforcement du contrôle interne.

Ces recommandations seront présentées dans notre lettre de recommandations à l'attention de la Direction de la Banque.

Nous attirons votre attention sur les principales faiblesses de contrôle interne et les bonnes pratiques à mettre en œuvre que nous avons identifiées qui sont relatives aux aspects suivants :

N°	Observations	Description																											
1	Double décaissement des prêts	<p>Nous avons identifié 88 cas de double décaissements de prêts aux mêmes clients pour le même objet dans le système NewGen (prêts censés être déboursés automatiquement) et Finacle (prêts déboursés manuellement), ce qui représente une exposition totale de KUSD 580.</p> <p>Il s'agit de prêts aux particuliers et aux PME. À la date de ce rapport, nous avons noté que 31 prêts ont déjà été entièrement remboursés (KUSD 120). Nous avons noté que les dossiers restants (57 prêts) totalisant KUSD 460 continuent d'être étroitement surveillés jusqu'au remboursement intégral de la dette.</p> <table border="1" data-bbox="842 869 1406 1122"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Application source</th> <th>Processus</th> <th>Nombre des prêts par année</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">2025</td> <td>Newgen</td> <td>Automatique</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Finacle</td> <td>Manuel</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>Finacle</td> <td>Manuel</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>Finacle</td> <td>Manuel</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>Finacle</td> <td>Manuel</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>Finacle</td> <td>Manuel</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Application source	Processus	Nombre des prêts par année	2025	Newgen	Automatique	1	Finacle	Manuel	30	2024	Finacle	Manuel	24	2023	Finacle	Manuel	15	2022	Finacle	Manuel	15	2021	Finacle	Manuel	3
Année	Application source	Processus	Nombre des prêts par année																										
2025	Newgen	Automatique	1																										
	Finacle	Manuel	30																										
2024	Finacle	Manuel	24																										
2023	Finacle	Manuel	15																										
2022	Finacle	Manuel	15																										
2021	Finacle	Manuel	3																										
2	Faiblesses dans la gestion des sûretés et le calcul de la provision crédit	<p>Nous avons identifié les faiblesses suivantes dans la gestion du registre des garanties et le processus de calcul des provisions sur les prêts et avances au client :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapprochement entre le relevé de crédit et le registre de suivi des garanties n'est pas effectué régulièrement ; - Le registre des garanties contient des hypothèques en double ainsi que des données incomplètes. Ces lacunes compromettent la fiabilité de la liste des données d'entrée utilisée pour le calcul de la provision crédit ; - Reclassification prématurée des prêts restructurés en prêts performants ; - L'absence de certaines données importantes dans le registre des garanties, telles que la validité du titre, l'assurance sur les biens, le montant de la couverture d'assurance, la date de la dernière inspection physique, entre autres, ainsi que l'emplacement de la garantie immobilière. <p>De plus, la gestion du registre de garantie est effectuée manuellement dans un fichier Excel non protégé, exposant la banque au risque d'erreurs dans le processus de crédit.</p>																											

3	Comptes courants avec des taux d'intérêt anormalement élevés	Nous avons identifié 56 comptes courants rémunérés avec des taux d'intérêt (entre 20 % et 39 %) qui sont supérieurs à la politique de tarification bancaire et ont généré des frais d'intérêts supplémentaires estimés à KUSD 238.
4	Traitement manuel de certaines opérations de crédit critiques	<p>Nous avons constaté que certaines opérations dans le cadre du processus de crédit sont effectuées manuellement, exposant Equity BCDC au risque d'erreurs dans les informations financières et les ratios prudentiels. Ces opérations comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la surveillance des garanties clients, - le suivi du recouvrement des crédits en retard, - la gestion des prêts aux entreprises, - l'archivage manuel des fichiers de crédit (en dehors de NewGen), - ainsi que le calcul du taux d'intérêt effectif.
5	Non-respect des commissions concernant les tarifs de la banque	Nous avons noté plusieurs cas de commissions qui ne respectent pas la tarification actuelle, en particulier : commissions sur les transferts (1), commissions sur les retraits Cash Express (2), dont le total représente un manque à gagner pour la banque estimée à KUSD 876.
6	Manque à gagner sur les commissions Cash Express	Nous avons constaté la présence de retraits Cash Express pour lesquels le système n'a pas perçu de commissions de retrait. Cela inclut des retraits effectués par des clients disposant d'un schéma code facturable, mais qui ont utilisé des cartes civiles (gratuites), ce qui entraîne une perte des revenus pour la banque estimée à KUSD 1 081.
7	Absence de renouvellement des dépôts à terme échus (DAT)	Nous avons identifié 369 cas de dépôts à terme échus et non renouvelés automatiquement dans le système Finacle.
8	Non-conformité aux réglementations BCC	<p>Nous avons noté les cas suivants de non-conformité à la réglementation de la Banque Centrale du Congo (BCC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des limites de concentration du risque avec les comptes Nostro : les actifs de la banque auprès des correspondants sont concentrés à 95 % chez Equity Bank Kenya. Fin décembre 2025, le ratio des divisions actifs et risques clients sur le correspondant étranger Equity Bank Kenya était de 149 %, bien au-dessus de la limite de 30 % exigée par l'Instruction 14 de la BCC. - Non-respect de l'Instruction n° 37 de la BCC relative aux services bancaires gratuits : la banque prélève des frais sur les services bancaires censés être gratuits, notamment les opérations de retrait des clients. - Retards dans le traitement des plaintes clients (Instruction n°39 de la BCC).

9	Gestion du contrôle d'accès au core banking	<p>Nous avons noté les observations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès utilisateur post-départ : quatre connexions post-départ ont été identifiées. L'analyse détaillée des journaux a montré qu'une seule action a été effectuée par un utilisateur dont le départ était effectif à la date de l'opération. La transaction identifiée correspond à un changement de l'étiquette (champ TRAN_PARTICULAR), généré par le système, sans impact financier ni sur les soldes comptables ni sur la direction de l'entrée. - Contournements manuels, retard de la mise en ligne de ticket pour la désactivation d'accès menant à un accès utilisateur après le départ.
10	Problèmes d'archivage et de gestion des dossiers de crédit	<p>Nous avons noté l'absence de certains documents dans les dossiers de crédit, en particulier : états financiers, notes de service, lettres de demande de prêt, analyses, etc. Nous avons compris par entretien avec le service d'administration du crédit, que tous les éléments ne sont pas centralisés au niveau des archives, certains dossiers de crédit sont gérés au niveau des agences.</p>
11	Non publication du tarif de la banque	<p>Selon l'article 3 de l'Instruction n°40 sur la publication des conditions bancaires, les banques sont tenues de publier leurs conditions bancaires applicables aux clients trimestriellement, et immédiatement après tout changement, par le biais d'affichages permanents dans leurs agences, guichets et site web. Cependant, durant la période d'audit, nous avons constaté que la banque n'avait pas publié les conditions générales applicables aux clients sur son site web.</p>

4. Observations relatives aux conventions réglementées

Conventions conclues au cours de l'exercice et non autorisées préalablement par le Conseil d'administration

A date de notre rapport, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention réglementée conclue au cours de l'exercice écoulé.

5. Vérifications du respect sur la réglementation prudentielle

Les diligences sur le respect des normes prudentielle sont en cours à la date d'émission de ce rapport. Les résultats de nos contrôles feront l'objet d'un rapport spécifique conformément à l'article 12 de l'instruction n°19 de la Banque Centrale du Congo relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit.

6. Diligences spécifiques requises pour la communication à l'Assemblée générale

Dans la perspective de la préparation des rapports à l'Assemblée générale, il nous reste à réaliser les diligences spécifiques portant sur :

- les conventions réglementées conformément à l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE ;
- le relevé du montant global des rémunérations versées aux dirigeants sociaux et salariés les mieux rémunérées conformément à l'Article 525 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE ;
- les éventuels montants versés en tant que rémunérations exceptionnelles, remboursements de frais, sommes versées aux administrateurs à titre de rémunération conformément à l'Article 432 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE ;
- le registre des titres nominatifs conformément à l'Article 746-2 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE ;
- le rapport détaillé de constats résultant de vérifications spécifiques prévues dans l'instruction N°19 de la Banque Centrale du Congo (l'appréciation du commissaire aux comptes et les observations relevées sur le système et le dispositif de contrôle interne, la conformité et la gestion des risques, le respect des normes prudentielles et des principes comptables.) ;
- le rapport de gestion et les projets de résolutions.

7. Conclusion

Si le projet d'états financiers de synthèse soumis à votre examen est arrêté sans modification, notre opinion sera une opinion sans réserve. Toutefois, nous tirerons les conséquences sur l'opinion si la levée des points en suspens décrits au paragraphe 3.1 ci-dessus révèle des anomalies et/ou ajustements significatifs et en informerons le Conseil d'Administration le cas échéant.

Par ailleurs, si les contrôles que nous effectuerons postérieurement à la tenue de ce Conseil d'administration sur le rapport de gestion ne révèlent aucune anomalie, et si le projet de résolutions soumis aux actionnaires est bien conforme à la loi et aux statuts, nous ne formulerons aucune observation dans la deuxième partie de notre rapport sur les états financiers de synthèse réservée aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Kinshasa, le 31 mars 2026

Le Commissaire aux comptes

KPMG RDC

Nico MABATA NTANTU

Associé



ANNEXE :

Projet d'états financiers au 31 décembre 2025

1. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2025 ET 31 DECEMBRE 2024
(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<u>ACTIF</u>		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
<u>Trésorerie et opérations interbancaires</u>			
Caisses, Banque Centrale et correspondants	3.1	5 012 342 374	6 922 038 499
Créances sur les établissements de crédit	3.3	<u>973 903 453</u>	<u>860 628 425</u>
Total Trésorerie et opérations interbancaires		<u>5 986 245 827</u>	<u>7 782 666 924</u>
<u>Opérations avec la clientèle</u>			
Portefeuille effets commerciaux	4	981 423 818	672 952 240
Découverts et autres crédits à la clientèle	5	<u>4 479 107 561</u>	<u>5 484 111 453</u>
Total Opérations avec la clientèle		<u>5 460 531 379</u>	<u>6 157 063 693</u>
<u>Comptes des tiers et de régularisation</u>			
Régularisations de l'actif	6	88 096 773	109 147 355
Divers actifs	7	<u>123 503 641</u>	<u>112 584 522</u>
Total Comptes des tiers et de régularisation		<u>211 600 414</u>	<u>221 731 877</u>
<u>Valeurs immobilisées</u>			
Valeurs immobilisées (corporelles et incorporelles) nettes	8	248 253 367	216 832 173
Portefeuille titres	9	4 836 415	4 230 000
Garanties et cautionnements		<u>8 616 592</u>	<u>10 477 831</u>
Total Valeurs immobilisées		<u>261 706 374</u>	<u>231 540 004</u>
TOTAL ACTIF		<u>11 920 083 994</u>	<u>14 393 002 498</u>
<u>COMPTES D'ORDRES</u>			
Engagements donnés	30	2 021 785 419	1 157 547 798
Engagements reçus	31	11 763 478 616	1 988 875 221
Engagements internes	32	<u>324 122 196</u>	<u>404 884 763</u>
TOTAL COMPTES D'ORDRE		<u>14 109 386 231</u>	<u>3 551 307 782</u>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.
BILANS AUX 31 DECEMBRE 2025 ET 31 DECEMBRE 2024
(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
<u>Trésorerie et opérations interbancaires</u>			
Emprunt et découverts interbancaire	3.2	<u>369 252 010</u>	<u>237 626 094</u>
Total Trésorerie et opérations interbancaires		<u>369 252 010</u>	<u>237 626 094</u>
<u>Operations avec la clientèle</u>			
Dépôts et comptes courants à vue	10	5 974 819 877	7 637 696 907
Dépôts à terme et comptes d'épargne	11	3 053 321 034	3 984 618 735
Autres comptes de la clientèle		<u>181 118 749</u>	<u>208 785 760</u>
Total Opérations avec la clientèle		<u>9 209 259 660</u>	<u>11 831 101 402</u>
<u>Comptes des tiers et de régularisation</u>			
Régularisations du passif	12	384 110 036	405 363 083
Divers passifs	13	<u>237 572 415</u>	<u>207 033 315</u>
Total Comptes des tiers et de régularisation		<u>621 682 451</u>	<u>612 396 398</u>
<u>Capitaux permanents</u>			
Capital social	14	10 448 107	10 448 107
Réserves et primes	15	510 535 288	628 540 349
Plus-value de réévaluation des immobilisés		110 021 450	110 021 450
Provisions réglementées	16	10 940 035	14 268 431
Report à nouveau		563 405 729	429 838 869
Bénéfice de l'exercice		<u>370 311 314</u>	<u>341 780 938</u>
Total Capitaux propres		<u>1 575 661 923</u>	<u>1 534 898 144</u>
Subventions d'équipement		121 009	154 104
Provisions pour risques, charges et pertes	17	124 804 305	144 283 202
Dettes à long et moyen termes	18	<u>19 302 636</u>	<u>32 543 154</u>
Total Capitaux permanents		<u>1 719 889 873</u>	<u>1 711 878 604</u>
TOTAL PASSIF		<u>11 920 083 994</u>	<u>14 393 002 498</u>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.

**COMPTES DE RESULTAT POUR LES EXERCICES CLOTURES
AUX 31 DECEMBRE 2025 ET 31 DECEMBRE 2024
(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)**

<u>COMPTE DE RESULTAT</u>		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Produits sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	19	168 891 010	195 074 523
Charges sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	20	(25 017 919)	(21 836 860)
Produits sur opérations avec la clientèle	21	698 684 079	651 146 718
Charges sur opérations avec la clientèle	22	(162 482 184)	(194 270 259)
Produits sur opérations bancaires diverses	23	678 892 806	596 441 977
Charges sur opérations bancaires diverses	24	<u>(176 186 389)</u>	<u>(144 254 072)</u>
Produits Nets Bancaires		<u>1 182 781 403</u>	<u>1 082 302 027</u>
Produits accessoires	25	14 120 007	13 479 013
Charges générales d'exploitation	26	(340 189 815)	(316 704 701)
Charges de personnel	27	(232 364 811)	(193 865 282)
Impôts et taxes		<u>(14 480 594)</u>	<u>(11 406 500)</u>
Résultat brut d'exploitation		<u>609 866 190</u>	<u>573 804 557</u>
Dotations aux amortissements		<u>(36 014 315)</u>	<u>(34 772 058)</u>
Résultat courant avant impôt et exceptionnel		<u>573 851 875</u>	<u>539 032 499</u>
Dotations et reprises sur provisions	28	(78 787 538)	(104 531 700)
Résultat exceptionnel	29	<u>27 075 147</u>	<u>(8 610 064)</u>
Résultat courant avant impôt		<u>522 139 484</u>	<u>425,890,735</u>
Impôt sur le bénéfice		<u>(151 828 170)</u>	<u>(84 109 797)</u>
BENEFICE DE L'EXERCICE		<u>370 311 314</u>	<u>341 780 938</u>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
 (Exprimé en milliers de Francs Congolais-FC)

	<u>31/12/2024</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Actualisation</u>	<u>31/12/2025</u>
Capital social	10 448 107	-	-	-	10 448 107
<u>Réserves et primes</u>					
Réserve légale	75 884 814	34 178 094	-	(23 265 158)	86 797 750
Réserve statutaire	130 051 661	-	-	(30 337 160)	99 714 501
Réserve facultative	237 181	-	-	(55 327)	181 854
Réserve pour ventes des immeubles	11 614 084	-	-	(2 709 219)	8 904 865
Prime de fusion	216 726 018	-	-	(50 555 694)	166 170 324
Prime d'émission du capital	194 026 591	-	-	(45 260 597)	148 765 994
Plus-value de réévaluation	110 021 450	-	-	-	110 021 450
Provision pour reconstitution du capital	14 268 431	-	-	(3 328 396)	10 940 035
Report à nouveau	429 838 869	307 602 844	-	(174 035 984)	563 405 729
Résultat de la période	<u>341 780 938</u>	<u>370 311 314</u>	<u>(341 780 938)</u>	-	<u>370 311 314</u>
Total Capitaux Propres	<u>1 534 898 144</u>	<u>712,092,252</u>	<u>(341 780 938)</u>	<u>(329 547 535)</u>	<u>1 575 661 923</u>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.

**TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE POUR LES EXERCICES
CLOS LES 31 DECEMBRE 2025 ET 31 DECEMBRE 2024
(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)**

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	1 575 016 320	1 456 142 231
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(739 351 857)	(688 472 391)
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	131 625 916	86 811 030
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	756 726 958	(1 246 803 667)
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle	(2 621 841 742)	3 211 775 611
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(232 364 811)	(193 865 282)
Autres flux de trésorerie provenant des activités- d'exploitation	(125 812 152)	167 721 192
Impôt sur les bénéfices	<u>(131 551 475)</u>	<u>(166 533 139)</u>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	<u>(1 387 552 844)</u>	<u>2 626 775 585</u>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	1 254 824	(6 600 600)
Acquisitions/cession sur immobilisations	<u>(67 435 509)</u>	<u>(38 703 888)</u>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	<u>(66 180 685)</u>	<u>(45 304 488)</u>
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission d'emprunts	-	827 278
Remboursement d'emprunts	<u>(13 140 032)</u>	<u>(6 595 583)</u>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	<u>(13 140 032)</u>	<u>(5 768 305)</u>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(329 547 535)	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(1 796 421 095)	2 575 702 792
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	<u>7 782 666 924</u>	<u>5 206 964 132</u>
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	<u>5 986 245 829</u>	<u>7 782 666 924</u>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers

2. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

1. ACTIVITES

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A., anciennement dénommée Banque Commerciale du Congo est une société constituée par acte notarié du 16 septembre 1952 sous forme de société par actions à responsabilité limitée. La prorogation de la durée de la Banque a été autorisée pour un second terme de 30 ans prenant cours à partir du 2 octobre 2012, sur base de l'Ordonnance n° 12-030 du 21 septembre 2012. En 2014, ses statuts ont été harmonisés à l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique où la Banque est devenue une société anonyme.

Elle est établie selon la législation bancaire de la République Démocratique du Congo telle que stipulée par l'Ordonnance-Loi n° 72/004 du 14 janvier 1972 relative à la protection de l'épargne et au contrôle des intermédiaires financiers et telle que modifiée par la loi 003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits. A ce jour, la loi 003/2002 du 2 février 2002 a été remplacée par la loi n°22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit en RDC entrée en vigueur en 2023.

Conformément à ses statuts, EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. a notamment pour objet d'effectuer toutes opérations de banque, de bourse, de change, de finances, de trésorerie, de commission et de du croire, etc.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus importants se résument comme suit :

2.1. PRINCIPES DE BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés, à l'exception de la réévaluation des immobilisations, selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement acceptés en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire complétés par les instructions et directives de la Banque Centrale du Congo. Ces états financiers sont également préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

2.2. TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont converties en Franc Congolais aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

En fin du mois, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en Franc Congolais aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change y résultant sont inclus dans le résultat.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'Ordonnance-loi n° 89/017 du 18 février 1989, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le Ministère des Finances.

L'augmentation dans la valeur comptable liée à la réévaluation est créditée dans le compte « Plus-value de réévaluation ». Suivant l'instruction de la Banque Centrale du Congo contenue dans la lettre référencée Gouv. /n° 001103 du 2 août 2007, la plus-value dégagée n'est plus transférable au capital depuis l'exercice 2007.

Depuis le 31 décembre 2000, les terrains sont réévalués conformément aux dispositions de l'article premier et de l'article 5 modifié de l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif ou son montant réévalué à la valeur résiduelle sur la durée d'utilisation estimée sur base de l'arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

Les taux d'amortissement pratiqués par la Banque sont les suivants :

	<u>Taux</u> (%)
Immeubles	3
Mobilier et matériel de bureau et d'habitation	10
Matériel roulant	25
Outillages	33
Matériel informatique	20

2.4. PROVISIONS

Les provisions sur les autres actifs et les provisions pour charges et pertes sont déterminées par la Direction de la Banque et approuvées par le Conseil d'Administration. Chaque année, la Direction affecte des montants qu'elle considère comme suffisants pour reprendre ces actifs à une valeur adéquate dans le patrimoine de la Banque conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur base d'un état de suivi de potentielles expositions au risque judiciaire validées par le comité de risques judiciaires.

Selon le Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, les Banques commerciales sont autorisées à constituer une provision pour reconstitution du capital qui est fiscalement déductible. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture.

Les provisions sur les créances sont constituées conformément à l'instruction n°16, modification n°3 de la Banque Centrale du Congo applicable depuis le 29 novembre 2018.

2.5. TAUX DE CHANGE

Les taux de change du Franc Congolais par rapport au Dollar américain et à l'Euro sont les suivants :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
USD =	2 181,3905	2 845,0572
Euro =	2 569,2921	2 991,7825

3. TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste se détaille comme suit :

3.1. Caisses, Banque Centrale et correspondants

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Caisses	(a)	727 539 345	867 293 366
Banque Centrale du Congo	(b)	1 352 896 577	1 529 894 597
Correspondants	(c)	<u>2 931 906 452</u>	<u>4 524 850 536</u>
		<u>5 012 342 374</u>	<u>6 922 038 499</u>

(a) Le solde des caisses est composé de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Encaisses en monnaie locale	163 493 459	110 688 277
Encaisses en devises étrangères	564 045 886	756 605 089
	<u>727 539 345</u>	<u>867 293 366</u>

Les encaisses en devises étrangères au 31 décembre 2025 sont principalement constituées des encaisses en Dollar Américain pour l'équivalent de FC 546,198 milliards (USD 250,39 millions) et en Euro pour l'équivalent de FC 17,780 milliards (Euro 6,92 millions).

(b) Ce poste est constitué principalement de FC 1 070,23 milliards pour la réserve obligatoire et FC 282,67 milliards des avoirs sur le compte disponible BCC.

(c) Les avoirs auprès des correspondants sont constitués de :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Correspondants à vue	(i)	2 495 346 655	4 357 011 774
Correspondants à terme	(ii)	435 872 360	167 490 246
Créances rattachées		<u>687 437</u>	<u>348 516</u>
		<u>2 931 906 452</u>	<u>4 524 850 536</u>

(i) Les correspondants à vue sont principalement constitués des avoirs à vue dans les livres des banques ci-après :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Equity Bank Kenya	2 270 420 443	4 178 611 719
Commerzbank	36 426 034	55 653 916
Natixis	4 684 940	3 493 017
Unicredito Bank	7 791 016	3 524 526
Autres	<u>176 024 222</u>	<u>115 728 596</u>
Total	<u>2 495 346 655</u>	<u>4 357 011 774</u>

(ii) Les correspondants à terme comprennent des placements à terme ainsi que des couvertures auprès des correspondants suivants :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Commerzbank	201 778 621	144 645 189
Standard Bank of South Africa	196 325 145	-
Fimbank	-	2 845 057
Advans Bank	-	20 000 000
Autres	<u>37 768 594</u>	<u>-</u>
Total	<u>435 872 360</u>	<u>167 490 246</u>

3.2. Trésorerie et opérations interbancaires (passif)

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Banquiers à vue	152 912 984	237 483 841
Banquiers à terme emprunts	<u>216 339 026</u>	<u>142 253</u>
Total	<u>369 252 010</u>	<u>237 626 094</u>

3.3. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Eurobond	376 970 653	492 836 092
Obligations de Trésorerie indexées	585 132 905	278 956 470
Intérêts courus	11 799 895	15 728 584
Intérêts précomptés sur OTI	-	(3 004 459)
Bonds de Trésor indexés	<u>-</u>	<u>76 111 738</u>
Total	<u>973 903 453</u>	<u>860 628 425</u>

4. PORTEFEUILLE EFFETS COMMERCIAUX

Ce poste est constitué essentiellement des effets escomptés de la clientèle.

5. DECOUVERTS ET AUTRES CREDITS A LA CLIENTÈLE

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Crédits à long terme	479 199 294	446 723 470
Crédits à moyen terme	2 265 145 158	2 541 140 201
Crédits à court terme (hors effets escomptés)	251 866 538	521 324 423
Découverts	711 296 812	988 189 098
Crédits en souffrance	929 554 080	1 204 883 226
Créances rattachées	<u>56 927 664</u>	<u>53 149 479</u>
Total clients débiteurs bruts	<u>4 693 989 546</u>	<u>5 755 409 897</u>
Provision sur mauvaises créances	<u>(214 881 985)</u>	<u>(271 298 444)</u>
Total clients débiteurs nets	<u>4 479 107 561</u>	<u>5 484 111 453</u>

Les crédits en souffrance sont ventilés comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Crédits à surveiller	635 123 756	804 650 711
Crédits pré-douteux	36 568 160	123 670 728
Crédits douteux	104 188 212	103 922 429
Crédits compromis	<u>153 673 952</u>	<u>172 639 358</u>
Total des crédits en souffrance	<u>929 554 080</u>	<u>1 204 883 226</u>

Les créances à surveiller sont classées parmi les crédits en souffrance conformément aux dispositions de l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo entrée en vigueur le 29 novembre 2018.

6. REGULARISATIONS DE L'ACTIF

Ce poste se détaille comme suit :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Produits à recevoir	(a)	17 303 065	35 509 668
Frais généraux payés d'avance	(b)	52 130 579	54 220 859
Opérations en suspens	(c)	9 035 417	12 866 815
Existences en stock	(d)	<u>9 627 712</u>	<u>6 550 013</u>
Total		<u>88 096 773</u>	<u>109 147 355</u>

- (a) La rubrique « Produits à recevoir » est principalement constituée des intérêts à recevoir sur les prêts et découverts pour un montant de FC 17,30 milliards.
- (b) La rubrique « frais généraux payés d'avance » comprend principalement les transactions de la clientèle non dénouées au 31 décembre 2025 pour FC 17,38 milliards, les frais de voyages et autres non encore justifiés pour FC 21,49 milliards ainsi que les acomptes sur travaux et diverses prestations pour FC 13,26 milliards relatifs à l'achat des rouleaux thermiques pour imprimantes, au rafraichissement des bâtiments.
- (c) Les opérations en suspens au 31 décembre 2025 représentent principalement les écritures à régulariser relatives aux opérations avec Multipay, Western Union (WU) et autres pour FC 6,51 milliards ainsi que celles relatives aux opérations de crédit, aux opérations de monétique pour FC 2,53 milliards.
- (d) Il s'agit des montants en stocks des matières et fournitures non consommées au 31 décembre 2025.

7. DIVERS ACTIFS

Les divers actifs sont constitués de :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Débiteurs divers	(a)	104 037 033	84 726 964
Etat comptes débiteurs	(b)	16 725 752	23 038 199
Avances au personnel	(c)	2 732 022	3 109 926
Chèques et effets à l'encaissement	(d)	<u>8 834</u>	<u>1 709 433</u>
Total		<u>123 503 641</u>	<u>112 584 522</u>

- (a) Les débiteurs divers au 31 décembre 2025 sont principalement constitués du placement de FC 45,66 milliards effectué auprès de EQUITY LIFE ASSURANCE (ELAK) en date du 29 décembre 2023 en couverture de la provision de l'indemnité de départ à la retraite, de la créance sur MILVEST pour l'apurement de sa ligne de crédit pour un montant de FC 20,35 milliards ainsi que des opérations en suspens relatives à l'activité Western-Union pour FC 9,96 milliards.
- (b) Le poste « Etat comptes débiteurs » comprend principalement le crédit d'impôts de FC 16,04 milliards sur les bénéfices et profits de l'exercice, consécutif aux paiements des acomptes provisionnels et taxes déductibles.
- (c) Le poste « Avances au personnel » au 31 décembre 2025 se compose essentiellement des avances sur rentes sous le régime de package pour une valeur de FC 2,2 milliards payées au personnel qui devra partir à la retraite dans les prochaines années ainsi que des avances scolaires et sur pécule de congé pour des montants respectifs de FC 363 millions et FC 168 millions.
- (d) Cette rubrique représente essentiellement des chèques à encaisser en monnaie étrangère émis par divers correspondants locaux.

8. VALEURS IMMOBILISEES NETTES

Ce poste se détaille comme suit :

<u>Valeurs brutes</u>	<u>Immeubles, terrains & Agencements</u>	<u>Matériels et mobiliers</u>	<u>Avances et acomptes sur immobilisations</u>	<u>Incorporelles logicielles et licences d'exploitation</u>	<u>Total</u>
AU 01/01/2025	531 881 291	267 160 202	8 016 681	41 289 336	848 347 510
Acquisitions	5 535 707	22 096 801	34 391 521	5 411 480	67 435 509
Transferts	75 341	532 600	(927 333)	319 392	-
Régularisation	-	-	-	-	-
AU 31/12/2025	537 492 339	289 789 603	41 480 869	47 020 208	915 783 019
Amortissements cumulés					
AU 01/01/2025	(417 282 538)	(187 575 052)	-	(26 657 747)	(631 515 337)
Dotation aux amortissements	(11 073 540)	(19 501 785)	-	(5 438 990)	(36 014 315)
AU 31/12/2025	(428 356 078)	(207 076 837)	-	(32 096 737)	(667 529 652)
Valeurs nettes au 01/01/2025	<u>114 598 753</u>	<u>79 585 150</u>	<u>8 016 681</u>	<u>14 631 589</u>	<u>216 832 173</u>
Valeurs nettes au 31/12/2025	<u>109 136 261</u>	<u>82 712 766</u>	<u>41 480 869</u>	<u>14 923 471</u>	<u>248 253 367</u>

9. PORTEFEUILLE TITRES

Ce poste se présente comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Participation filiales	3 983 727	3 983 727
Autres	<u>852 688</u>	<u>246 273</u>
Total	<u>4 836 415</u>	<u>4 230 000</u>

La « Participation filiales » représente la prise de participation d'Equity Banque Commerciale du Congo S.A. dans le capital de ses filiales l'Immobilière de l'Agence de la Gombe « IAG », Des Aviateurs S.A. et Matadi Vangu S.A.

10. DEPOTS ET COMPTES COURANTS A VUE

Cette rubrique est composée de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Comptes courants	5 659 690 715	7 384 067 576
Comptes chèques	<u>315 129 162</u>	<u>253 629 331</u>
Total	<u>5 974 819 877</u>	<u>7 637 696 907</u>

11. DÉPÔTS À TERME ET COMPTES D'ÉPARGNE

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Comptes à terme	1 575 038 846	2 351 049 421
Comptes d'épargne	<u>1 478 282 188</u>	<u>1 633 569 314</u>
Total	<u>3 053 321 034</u>	<u>3 984 618 735</u>

12. REGULARISATIONS DU PASSIF

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Charges à payer	(a)	159 666 704	176 344 611
Produits perçus d'avance	(b)	73 484 815	101 512 595
Cantonnements saisies arrêts et autres	(c)	50 281 890	37 649 222
Opérations diverses à régulariser	(d)	<u>100 676 627</u>	<u>89 856 655</u>
Total		<u>384 110 036</u>	<u>405 363 083</u>

- (a) Les charges à payer sont constituées principalement des provisions diverses, notamment pour bonus, pécules et autres éléments similaires pour FC 67,63 milliards, de la provision pour frais de contrôle Banque Centrale du Congo pour FC 54,78 milliards et d'autres factures fournisseurs à payer pour FC 37,25 milliards.

- (b) Les produits perçus d'avances sont constitués essentiellement des commissions sur les mises en place de crédits (commissions de décaissement différées) pour FC 17,72 milliards ainsi que les intérêts sur crédits de FC 55,76 milliards.
- (c) Cette rubrique est constituée des cantonnements effectués par Equity BCDC à la suite des décisions des saisies fiscales et judiciaires prononcées contre ses clients.
- (d) Cette rubrique est principalement constituée de transactions de la clientèle en transit pour FC 74,02 milliards, de suspens sur les opérations monétiques pour FC 20,12 milliards et divers soldes dus à la clientèle pour FC 4,63 milliards ainsi que de sommes du Financement Social destinés à divers projets pour FC 726 millions.

13. DIVERS PASSIFS

Ce poste est constitué de :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Créditeurs divers	(a)	149 019 461	152 527 693
Etat	(b)	45 230 934	19 256 235
Actionnaires et associés	(c)	15 669 083	20 422 585
Chèques et effets à l'encaissement	(d)	8 246 579	63 949
Autres		<u>19 406 358</u>	<u>14 762 853</u>
Total		<u>237 572 415</u>	<u>207 033 315</u>

(a) Les créditeurs divers sont composés de :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Provision frais OCC/BIVAC		108 060 569	125 687 579
Valeurs à payer INSS/ONEM/INPP		2 125 868	2 427 624
Garanties reçues des locataires et autres		1 833 980	2 817 733
Autres		<u>36 999 044</u>	<u>21 594 757</u>
Total		<u>149 019 461</u>	<u>152 527 693</u>

(b) Le compte « Etat » est constitué des éléments suivants :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Provision pour impôt sur le bénéfice		20 276 694	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée		3 166 169	6 821 985
Impôt sur revenu professionnel		2 394 127	3 079 148
Opérations en transit pour compte des régies financières		1 703 505	2 312 985
Autres		<u>17 690 439</u>	<u>7 042 117</u>
Total		<u>45 230 934</u>	<u>19 256 235</u>

(c) La rubrique « Actionnaires et associés » est constituée principalement de FC 15,67 milliards représentant les fonds reçus dans le cadre du rachat des actions au porteur.

(d) Ce poste est principalement composé des virements et des réceptions effectuées via la chambre de compensation.

(e) La rubrique « Autres » est constituée de FC 13,23 milliards représentant les fonds de pension en faveur du personnel ainsi que de paiements en transit de factures fournisseurs pour FC 6,18 milliards.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est représenté par 1.971.341 actions chacune souscrite et entièrement libérées et se présente comme suit :

	Nombre d'actions	%
Equity Group Holding	1 688 815	85,67%
Etat Congolais	240 000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35 395	1,80%
Autres	<u>7 131</u>	<u>0,36%</u>
Total	<u>1 971 341</u>	<u>100,00%</u>

15. RESERVES ET PRIMES

Ce poste se compose de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Réserve légale	86 797 750	75 884 814
Réserves statutaires	99 714 501	130 051 661
Réserves facultatives	181 854	237 181
Réserves sur vente immeubles (a)	8 904 865	11 614 084
Prime de fusion (b)	166 170 324	216 726 018
Prime d'émission (c)	<u>148 765 994</u>	<u>194 026 591</u>
Total	<u>510 535 288</u>	<u>628 540 349</u>

(a) La réserve sur vente d'immeubles représente le résultat positif de USD 4,08 millions sur la cession des actifs de la Banque dans le cadre de l'allègement de l'immobilier de la Banque sur autorisation de la Banque Centrale du Congo suivant la lettre réf. CG/NKB/N° 00112 du 2 octobre 2000. Cette plus-value a été défiscalisée dans le cadre du Régime Spécial de Restructuration des établissements de crédit.

(b) La prime de fusion représente l'écart entre la valeur de l'actif net de EQUITY BANK CONGO (EBC) et la valeur des actions données en échange après l'opération de fusion par absorption de EQUITY BANK CONGO S.A. par EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.

(c) Le montant de FC 148,77 milliards au 31 décembre 2025 correspond à la valeur actualisée de la prime d'émission liée à l'augmentation du capital intervenue le 19 septembre 2022 soit, USD 68,20 millions.

16. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture conformément au Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, voir Note 2.4 ci-dessus.

17. PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET PERTES

Ce poste est constitué de :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Provision pour risques bancaires généraux	(a)	44 413 157	76 911 135
Provision pour pension	(b)	40 993 159	44 118 854
Provision pour litiges	(c)	27 669 035	13 577 009
Provision pour engagements hors bilan	(d)	11 728 954	9 676 204
Total		<u>124 804 305</u>	<u>144 283 202</u>

- (a) La rubrique « Provision pour risques bancaires généraux » représente la provision sur les créances saines constituée conformément à l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo.
- (b) Cette rubrique représente la provision relative aux indemnités de fin de carrière du personnel de la Banque.
- (c) La provision pour litiges comprend la provision générale pour divers risques judiciaires et autres.
- (d) La provision pour engagement hors bilan est composée de FC 2,65 milliards pour les garanties bancaires, FC 276,53 millions pour les lettres de crédit et FC 536,01 millions pour les traites avalisées et FC 8,27 milliards pour les autres autorisations non utilisées.

18. DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

Ce poste est constitué de :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Emprunt- FPM		10 906 953	14 225 286
Emprunts - EIB		8 367 911	18 189 609
Dettes rattachées		<u>27 772</u>	<u>128 259</u>
Total		<u>19 302 636</u>	<u>32 543 154</u>

19. PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Intérêts (Prêts, DAT, Compte à vue et prêt au jour le jour)		166 582 097	193 783 568
Commissions sur transferts domestiques et internationaux		<u>2 308 913</u>	<u>1 290 955</u>
Total		<u>168 891 010</u>	<u>195 074 523</u>

Au 31 décembre 2025, les intérêts sur les avoirs chez les correspondants sont constitués des intérêts sur placements chez les correspondants de FC 55,91 milliards, des intérêts sur compte

à vue chez les correspondants de FC 106,50 milliards ainsi que des intérêts sur prêts au jour le jour de FC 4,17 milliards.

20. CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Cette rubrique représente principalement les frais de tenue des comptes de la Banque auprès des correspondants.

21. PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Intérêts sur prêts et découverts	686 436 207	629 296 453
Commissions perçues	10 605 900	21 159 408
Autres	<u>1 641 972</u>	<u>690 857</u>
Total	<u>698 684 079</u>	<u>651 146 718</u>

22. CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste se compose comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Intérêts payés sur dépôts à terme	101 171 014	112 444 757
Intérêts payés sur comptes d'épargne	<u>61 311 170</u>	<u>81 825 502</u>
Total	<u>162 482 185</u>	<u>194 270 259</u>

23. PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Ce poste se compose comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Commissions sur prestations de services	(a) 254 097 075	214 412 003
Commissions et profits sur opérations de change	(b) 192 826 951	130 432 775
Autres commissions	(c) 125 125 730	121 485 648
Commissions sur opérations de hors bilan	18 230 846	16 814 769
Autres produits bancaires	(d) <u>88 612 204</u>	<u>113 296 782</u>
Total	<u>678 892 806</u>	<u>596 441 977</u>

- (a) Cette rubrique est constituée principalement de revenus sur moyens de paiements pour FC 181,49 milliards, de frais de tenue des comptes pour FC 33,05 milliards, de commissions sur chèques pour FC 26,02 milliards, de commissions sur Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) pour FC 3,62 milliards ainsi que de prestations diverses reçues de l'Etat pour FC 9,92 milliards.
- (b) Ce poste est constitué essentiellement des opérations de change sur les transactions de la clientèle pour FC 160,74 milliards, les opérations de change sur les transactions Western Union pour FC 6,50 milliards ainsi que les gains sur la réévaluation position de change de FC 25,59 milliards.
- (c) Ce poste est constitué principalement des commissions sur retraits billets étrangers pour un montant de FC 41,93 milliards, des commissions perçues sur les opérations de caisse pour un montant de FC 19,61 milliards, des commissions perçues sur Agency Banking pour un montant de FC 9,80 milliards, des commissions pour retrait par code M-pesa pour un montant de FC 21,32 milliards ainsi que des commissions diverses pour un montant de FC 32,47 milliards.
- (d) Ce poste est constitué essentiellement d'intérêts générés sur les Euro bonds souscrits le 29 juin 2021 pour USD 150 millions ainsi que les commissions sur paie fonctionnaires pour FC 8,98 milliards.

24. CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Les charges sur les opérations bancaires diverses sont constituées de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Charges sur opérations de change	27 259 197	18 837 605
Frais de contrôle BCC	56 729 027	47 662 123
Autres	92 198 165	77 754 344
Total	<u>176 186 389</u>	<u>144 254 072</u>

25. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires sont composés de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Produits sur messageries financières	7 472 327	6 842 085
Revenus locatifs	4 837 188	5 785 391
Autres	1 810 492	851 537
Total	<u>14 120 007</u>	<u>13 479 013</u>

26. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation sont constituées de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Assistance technique et frais d'inspection	93 240 905	82 929 819
Transports et déplacements consommés	32 334 674	27 272 054
Matières et fournitures consommées	17 691 915	21 471 532
Charges diverses d'exploitation	22 397 747	14 150 582
Autres services extérieurs consommés	174 524 574	170 880 714
Total	<u>340 189 815</u>	<u>316 704 701</u>

La rubrique « Autres services extérieurs consommés » est constituée de ce qui suit :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Frais de consultance	(a)	41 563 857	35 343 304
Charge de sécurité		32 591 574	32 292 594
Frais de communication		23 399 969	21 758 652
Charges de maintenance Informatique		13 169 433	20 044 083
Location		15 487 449	13 862 322
Marketing		15 389 618	15 650 271
Frais de transport		17 458 489	18 205 268
Frais réparation et d'entretien		9 437 637	7 837 119
Frais de construction et de rénovation		3 639 367	3 968 368
Autres charges		<u>2 387 181</u>	<u>1 918 733</u>
Total		<u>174 524 574</u>	<u>170 880 714</u>

(a) Les frais de consultance comprennent FC 20,58 milliards relatifs à la sous-traitance, FC 20 milliards pour les frais juridiques et assistance fiscale ainsi que FC 975 millions pour les frais en rapport avec l'audit externe.

27. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Rémunérations	126 867 339	105 256 230
Avantages en nature et divers	55 181 194	47 433 681
Indemnités diverses	32 344 776	26 407 420
Charges sociales	<u>17 971 502</u>	<u>14 767 951</u>
Total	<u>232 364 811</u>	<u>193 865 282</u>

Le poste « Avantages en nature et divers » se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Assistances sociales	18 151 487	16 386 730
Soins médicaux	17 694 472	16 646 557
Transport	15 609 061	11 853 250
Formations	3 155 342	2 163 664
Rente viagère (veuves, pensionnés et orphelins)	<u>570 832</u>	<u>383 480</u>
Total	<u>55 181 194</u>	<u>47 433 681</u>

28. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

Ce poste est composé de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Dotations aux provisions sur créances	(476 388 987)	(534 223 833)
Reprises des provisions et récupérations sur créances	406 473 735	421 635 319
Dotations diverses	(29 485 677)	(10 716 216)
Reprises provisions diverses	<u>20 613 391</u>	<u>18 773 030</u>
Total	<u>(78 787 538)</u>	<u>(104 531 700)</u>

29. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Ce poste est composé de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Déficit et excédent de caisse	1 336 103	(95 858)
Produits sur Frais de clôture comptes inactifs	405 908	1 212 240
Amendes et pénalités fiscales	(70 965)	(4 359 485)
Autres Produits et Pertes Exceptionnelles	<u>25 404 101</u>	<u>(5 366 961)</u>
Total	<u>27 075 147</u>	<u>(8 610 064)</u>

30. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont constitués de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	390 055 626	394 874 690
Engagements de financement à la clientèle	<u>1 631 729 793</u>	<u>762 673 108</u>
Total	<u>2 021 785 419</u>	<u>1 157 547 798</u>

31. ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus sont constitués de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Gages fonds de commerce	1 214 606 504	316 388 466
Hypothèques	2 727 278 844	490 017 671
Avals et cautions	2 950 129 086	733 232 587
Nantissements	<u>4 871 464 182</u>	<u>449 236 497</u>
Total	<u>11 763 478 616</u>	<u>1 988 875 221</u>

32. ENGAGEMENTS INTERNES

Les engagements internes sont constitués de :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Créances amorties	279 672 808	281 510 904
Agios garanties	44 449 388	57 296 280
Autres	<u>-</u>	<u>66 077 579</u>
Total	<u>324 122 196</u>	<u>404 884 763</u>

33. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent principalement les opérations courantes avec les filiales du Groupe (Voir Note 3.1) ainsi que les crédits accordés au personnel conformément aux procédures de crédit de la Banque et des instructions de la Banque Centrale du Congo (BCC), en vigueur.

34. CRISE A L'EST DU PAYS

En raison de la situation sécuritaire prévalant à l'Est de la République Démocratique du Congo, les agences de Goma et de Bukavu sont totalement fermées. Par conséquent, les inventaires des encaisses dans les agences et distributeurs de billets situés dans ces villes n'ont pas pu être

réalisés à la clôture au 31 décembre 2025. Cependant, la direction n'a pas connaissance d'éléments majeurs qui pourraient altérer les soldes des encaisses dans cette zone.

35. PASSIFS EVENTUELS

a. Litiges judiciaires

La banque est impliquée dans différents litiges devant les tribunaux en République Démocratique du Congo avec les tiers et les anciens agents qui réclament souvent des dommages et intérêts d'un niveau excessif par rapport aux dommages réels. Ces litiges demeurent toujours pendants devant les tribunaux. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

b. Contrôles fiscaux

Le contrôle fiscal pour l'exercice 2024 est en cours de réalisation. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

* * *
*